

Approbation des conventions d'un montant supérieur à la délégation de pouvoirs du Conseil d'administration à la Présidente de l'UT.

Conseil d'administration du 6 juillet 2026

Délibération 2026/07/CA-133

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse ;

Vu la délibération 2025/04/CA-039 du conseil d'administration en date du 14 avril 2025 portant délégation de pouvoir à la présidente de l'UT ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

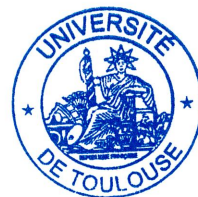
- **APPROUVE** les conventions d'un montant supérieur à la délégation de pouvoirs du Conseil d'administration à la Présidente de l'UT pendant la période du 9 juin 2026 au 18 juin 2026, dont la liste est jointe à la présente délibération.

Toulouse le 6 juillet 2026,

La Présidente de l'Université de Toulouse,



Odile RAUZY



Date de transmission à la Rectrice de Région académique et publication :

16 juillet 2026

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 31

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i> Direction des affaires juridiques et institutionnelles Affaire par : daji.conventions@utoulouse.fr	BILAN RECAPITULATIF DES CONVENTIONS DU 22/05/2026 AU 18/06/2026 POUR APPROBATION	
ID	Titre	Date d'ouverture
607	2025 - SUBV VILLE DE AUCH a l'IUT Toulouse site de Auch - ville de Auch - - IUT de Toulouse - Avec incidence financière	22/05/2026
618	2026 - CONVENTION REVERSEMENT F-CRIN-INSERM-DRHDS - INSERM-DELEGATION REGIONALE OCCITANIE-PYRENEES à TOULOUSE - - DRHDS - Avec incidence financière	29/05/2026